

La Mauritanie s'enfonce dans la barbarie de la loi musulmane ...

écrit par Maxime | 3 décembre 2017

A propos du blasphème, à noter également la révision du Code pénal en Mauritanie qui montre que l'Afrique est de plus en plus affectée par la loi islamique, la charia :

<http://www.rfi.fr/afrique/20171121-mauritanie-revision-code-penal-contre-le-blaspheme>

L'article met bien en évidence le rôle que joue l'opinion publique dans le durcissement de la loi pénale islamique : c'est la population qui réclame la mise à mort d'un blogueur en l'occurrence.

Cette population n'est évidemment pas chrétienne, la Mauritanie étant un état musulman.

Il y a donc bien un rapport entre démographie et charia : à bon entendeur, salut.

Extrait de l'article :

« Le Code pénal sera bientôt modifié en Mauritanie pour durcir la peine prévue à l'encontre de ceux qui se rendraient coupables de blasphème. C'est l'une des conséquences de l'affaire du blogueur Mohamed ould Mkheitir. Pour rappel, ce jeune homme a été condamné à mort une première fois fin 2014 pour apostasie suite à un article jugé blasphématoire. Son repentir n'a été pris en compte qu'après un marathon judiciaire, ce qui lui a permis d'obtenir une condamnation à deux ans de prison, le 9 novembre dernier, et donc une libération puisque sa peine avait déjà été effectuée. Mais ce verdict suivi d'un pourvoi en cassation du procureur, a

aussitôt provoqué l'hostilité d'une partie de l'opinion publique qui demande sa condamnation à mort depuis le début de l'affaire. Résultat, le gouvernement vient de réagir à sa manière en adoptant en conseil des ministres un projet de loi pour remplacer l'article 306 du Code pénal qui prévoit de nouvelles peines pour ceux qui marcheraient dans les traces d'ould Mkheïtir ».